

# La Science avance

- Recherches et Découvertes
- Soutenances
- Arrivées et Départs

## Incompréhensions politico-administratives et devenir des aires protégées: Menaces sur le Parc National du Banco



Dr. Lazare TIA

Responsable du Laboratoire de Géomatique Environnementale et Agricole (LAGENA) - CSRS

Enseignant-Chercheur Université de F. Houphouët B.

De la nécessité impérieuse de sortir la planète de la dégradation galopante de ses milieux naturels, la création d'aires protégées est internationalement reconnue comme une stratégie avérée de conservation des écosystèmes et de la biodiversité. L'efficacité de cette stratégie a été d'autant plus reconnue qu'en 2009 la surface totale des aires protégées dans le monde comptait pour 13,4 % des terres émergées. En Côte d'Ivoire, les parcs et réserves occupent 6,5 % du territoire national. Du fait de leur importance, trois de ces sites sont inscrits sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, à savoir la réserve intégrale des Monts Nimba et les parcs nationaux de Taï et de la Comoé. En plus, les deux dernières font partie du réseau des réserves de la biosphère. En effet, ces espaces abritent des richesses souvent trop méconnues ou injustement sous-estimées. En dépit des enjeux planétaires et des efforts consentis, les incompréhensions et les conflits de compétences nés entre les différents acteurs clés des milieux administratif, politique et social dans le domaine de la gestion mettent à mal le devenir de ces aires protégées.

Le Parc National du Banco (PNB) est l'un des échantillons représentatifs d'espaces protégés qui, en dépit de leur statut, font l'objet de convoitises nourries par l'appétit des hommes politiques, administratifs et des populations en quête constante de terres exploitables. En effet, le PNB est situé en pleine agglomération abidjanaise, entre les latitudes 5°21' et 5°25' nord et les longitudes 4°1' et 4°5' ouest. Il couvre une superficie de 3.473,55 ha et un périmètre de 25,58 km. Il sert de protection naturelle à la nappe d'eau souterraine qui alimente la ville d'Abidjan. Le problème est qu'à partir de 2008, le PNB a été sujet à des déboisements sans retenue avec une vitesse de croisière de 2009 (13,97 ha) à 2010 (33,57 ha) dans le Triangle de Sagbé (52 ha); la taille des garages auto anarchiques a doublé sous la ligne de haute tension, passant de 10,62 ha à 21,25 ha pour la même période. Si ce rythme est maintenu (déboisement = 19,60 ha/an; extension garage = 10,63 ha/an), sans aucune intervention des autorités compétentes, le Triangle de Sagbé sera entièrement phagocyté et englouti par la ville, en 2017. Il restera alors à redéfinir de nouvelles limites du parc (Figure 1) et attendre passivement de nouveaux déboisements. En réalité, cette

situation peut être évitée car en général, les populations sont disposées à respecter les lois portant réglementation de la gestion et la protection des aires protégées lorsque les conditions y afférentes sont réunies. Ce respect de la législation est le plus souvent rompu et bafoué lorsque les autorités administratives, politiques et judiciaires laissent entrevoir des brèches liées à un manque de rigueur d'application des lois ou, tout simplement, à un mépris des lois. L'étude conduite par le Laboratoire de Géomatique Environnementale et Agricole (LAGENA) a permis de montrer qu'il existe une corrélation entre une mauvaise décision des autorités compétentes et la dégradation des écosystèmes naturels, suite à l'instigation des populations à franchir les barrières dressées par la législation que suscite cette décision. Chaque indécision ou mauvaise décision est quantifiable en termes de dégradation de la superficie des aires protégées et de l'appauvrissement de la biodiversité, à moyen, court ou long terme. Aussi ressort-il que seuls des efforts concertés soutenus par des comportements éco-citoyens et des engagements sincères à laisser un legs aux générations futures en matière d'environnement, peuvent contribuer à assurer une conservation durable des aires protégées en Côte d'Ivoire.

Tant que les textes de loi portant sur la conservation des écosystèmes naturels ne seront pas appliqués, les générations futures n'auront que les bibliothèques pour leur culture et leur éducation en matière d'environnement. Les espaces occupés aujourd'hui par la végétation et les splendides espèces animales feront place aux beaux édifices humains. Alors, les générations actuelles seront éternellement redevables à celles à venir de leur négligence et leur mauvaise gestion du bien commun: la nature.

Les récentes actions en faveur de la conservation du PNB laissent entrevoir des perspectives prometteuses, à savoir, le lancement du projet d'aménagement du PNB financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM); l'aménagement d'un espace d'éco-tourisme avec l'appui du Japon; le projet R-POD (partenariat CSRS) de surveillance du parc à l'aide d'un drone; le futur projet d'installation de stations GEONETCast de réception d'images satellitaires pour le suivi des aires protégées, en partenariat avec GeoS-NetAfrica et International Calice.

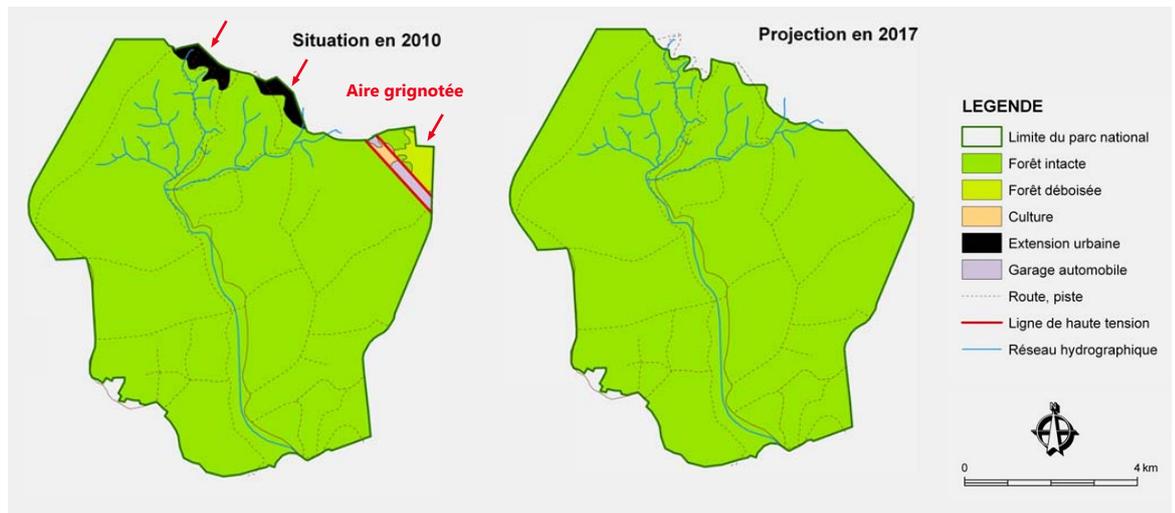


Figure 1 : Perspectives du Parc National du Banco à l'horizon 2017

## Essais en forêt dense ivoirienne du drone (R-POD)

Par Prof. Bakayoko Adama

Dans le cadre du renforcement de la coopération scientifique ivoiro-suisse, un fond dénommé PNUD 2 a été mis en place depuis le début de l'année 2012. Ce fond a permis le financement de plusieurs projets dont le projet dénommé «R-Pod, essais en forêt dense ivoirienne avec un drone». Ce projet est le fruit d'une collaboration entre deux chercheurs Suisse l'un de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion - Vaud (HEIG-VD) et l'autre des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève et deux chercheurs ivoiriens des Universités Nangui Abrogoua, Felix Houphouët Boigny et du Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire.

En effet, du fait du manque de formations forestières dans les zones rurales, une forte pression humaine est exercée sur toutes les aires protégées. L'on a besoin d'un outil comme la cartographie, essentiel pour la conservation et la gestion du milieu naturel et qui permet d'optimiser le travail de terrain. La disponibilité d'images permet d'évaluer l'importance des surfaces à protéger.

L'imagerie satellitaire est extrêmement utile car elle permet de cartographier de grandes surfaces. Cependant, en zone forestière tropicale, la disponibilité d'images est très fortement réduite par la présence d'un couvert nuageux ou de fortes brumes (sur la zone du Parc Nationale de Tai, seule une image sur 100 est utilisable). De plus l'acquisition d'images récentes nécessite un financement relativement élevé pour un projet de recherche couvrant seulement une partie réduite de l'image satellitaire. L'alternative est alors la mission aérienne par avion, qui reste également difficile à mettre en place selon les régions pour des questions de météo et d'organisation.

Le développement d'un drone de petite taille (80 cm d'envergure), devrait répondre parfaitement au besoin de la recherche scientifique des naturalistes ou des gestionnaires sur le terrain pour



M. Nicolas Delley de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion - Vaud en Suisse drone en main.

obtenir des images couleurs ou fausses couleurs (proche infrarouges) sur des surfaces de 10 à 20 km<sup>2</sup> par jour. Le drone est transportable sur le terrain dans une valise et fournit quasi-instantanément les images selon le plan de vol mis en place.

En vue de se rendre compte de son effectivité, des essais ont été effectués dans le Parc national de Lamto, dans la Forêt des Marais Tanoé Ehy et dans la forêt d'Adiopodoumé.

Avant la mission de terrain un séminaire d'une journée a été organisé au Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire afin de présenter l'outil et ses caractéristiques. Lors de ladite présentation, plusieurs institutions et ministères ont été invités parmi lesquels on peut citer l'Office Ivoirienne des Parcs et Réserves (OIPR), la Société de Développement des Forêts (SODEFOR), Institut de Géographie Tropical (IGT), INPROBOIS, le CURAT, l'ANADER, le CNTIG et les Universités Nangui Abrogoua et Felix Houphouët Boigny. A la fin de ce séminaire, toutes ces institutions ont manifesté leur intérêt et ont souhaité voir les résultats des différents essais.

Après une semaine de tournée dans les différentes formations, une séance de restitution a été organisé pour présenter les résultats desdits essais.